



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.3 et B2.4

N° de demande : 2007-4674
Catégorie : B2.3 (Modifications à la chimie du produit – Nature des produits de formulation)
B2.4 (Modifications à la chimie du produit – Proportion des produits de formulation)
Produit : Fongicide agricole Bravo Zn
N° d'homologation : 28900
Matière active (m.a.) : Chlorothalonil
N° de document de l'ARLA : 1559208

But de la demande

Cette demande vise à homologuer le fongicide agricole Bravo Zn (Bravo Zn Agricultural Fungicide) pour supprimer dans les cultures de pomme de terre l'alternariose (*Alternaria solani*), à une dose d'application de 1,6 à 2,4 L de produit/ha (800 à 1 200 g m.a./ha), et le mildiou (*Phytophthora infestans*), à une dose d'application de 1,2 à 2,4 L de produit/ha (600 à 1 200 g m.a./ha).

Évaluation des propriétés chimiques

Le fongicide agricole Bravo Zn se présente sous forme de suspension contenant du chlorothalonil à une concentration nominale de 500 g/L. La préparation commerciale a une masse volumique de 1,29 g/mL et un pH de 8 à 10. Les exigences en matière de données sur la chimie du fongicide agricole Bravo Zn sont remplies.

Évaluation sanitaire

Les légères modifications à la formulation du produit, par comparaison à la préparation commerciale actuellement homologuée, le fongicide agricole Bravo 500, ne devrait pas entraîner de modification au profil toxicologique; par conséquent, aucune donnée n'est requise. Par comparaison aux produits actuellement homologués qui contiennent la matière active chlorothalonil, le fongicide agricole Bravo Zn ne devrait pas faire augmenter l'exposition des personnes le manipulant ou des travailleurs retournant sur les lieux après le traitement (exposition occasionnelle).

Les données sur les résidus de chlorothalonil dans les pommes de terre n'ont pas été présentées à l'appui de l'homologation de la nouvelle préparation commerciale, le fongicide agricole Bravo Zn. Les données sur les résidus présents dans ou sur les pommes de terre provenant d'essais sur le terrain réalisés antérieurement ont été réévaluées dans le cadre de la présente demande. Le profil de risques posés par les résidus du fongicide agricole Bravo Zn présents dans les aliments devrait être semblable à celui de la préparation commerciale à base de chlorothalonil actuellement homologuée, le fongicide agricole Bravo 500. On ne prévoit donc aucune augmentation de l'exposition alimentaire. La formulation du fongicide agricole Bravo Zn ne pose un risque inacceptable pour aucun segment de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

On n'a pas procédé à une évaluation environnementale du fongicide agricole Bravo Zn car la dose d'application et le profil d'emploi proposés sont identiques à ceux du produit actuellement homologué, le fongicide agricole Bravo 500. Étant donné que l'on ne prévoit pas d'augmentation de l'exposition environnementale, aucune autre donnée n'est nécessaire pour appuyer l'homologation du fongicide agricole Bravo Zn. Les énoncés figurant sur l'étiquette actuelle contribuent à atténuer les préoccupations d'ordre environnemental.

Évaluation de la valeur

On a procédé à l'examen d'essais réalisés au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Michigan à l'appui de la suppression du mildiou et d'autres essais menés au Michigan, en Pennsylvanie, au Nebraska et au Wyoming à l'appui de la suppression de l'alternariose. L'efficacité à supprimer l'alternariose est confirmée aux doses d'application proposées dans les données présentées. L'efficacité à supprimer le mildiou à la faible dose d'application proposée (600 g m.a./ha) n'a pas été évaluée; cependant, à la plus faible dose évaluée (800 g m.a./ha), le produit est très efficace (97 %) lorsque la pression de la maladie est élevée. On s'attend donc à ce que la dose de 600 g m.a./ha soit efficace contre la maladie. La comparaison du fongicide agricole Bravo Zn au produit actuellement homologué, le fongicide agricole Bravo 500, n'a révélé aucune différence significative entre les degrés d'efficacité des produits. Après examen des résultats des essais d'efficacité, les allégations de suppression de l'alternariose (*Alternaria solani*) et de suppression du mildiou (*Phytophthora infestans*) dans les cultures de pomme de terre sont approuvées pour le fongicide agricole Bravo Zn.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et propose l'homologation complète du produit visé.

Références

A. Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire

ARLA

Numéro

de document Référence

1.0 Évaluation des propriétés chimiques

- 1445878 2007, BRAVO Zn - Identification, DACO: 3.1.1,3.1.3,3.1.4
- 1445879 2007, BRAVO Zn - Formulating Plant Name and Address, DACO: 3.1.2 CBI
- 1445880 2007, BRAVO Zn - Starting Materials, DACO: 3.2.1 CBI
- 1445881 2007, BRAVO Zn - Manufacturing Process, DACO: 3.2.2 CBI
- 1445882 2007, BRAVO Zn - Discussion of Formation of Impurities, DACO: 3.2.3 CBI
- 1445883 2007, BRAVO Zn - Certification of Limits, DACO: 3.3.1 CBI
- 1445884 2001, The Determination of Chlorothalonil in BRAVO SC and WP Formulations By [CBI Removed], AMW00050-01A, DACO: 3.4.1 CBI
- 1445885 2007, Chemical and Physical Properties, DACO:
3.5.1,3.5.10,3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.14,3.5.15,3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.5,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9

2.0 Évaluation de la valeur

- 1169642 THE EFFECT OF FUNGICIDE TYPE, APPLICATION RATE AND APPLICATION FREQUENCY ON EARLY BLIGHT, LATE BLIGHT AND BOTRYTIS VINE ROT ON BOTH DRYLAND AND IRRIGATED RUSSET BURBANK POTATOES., DACO: 10.2.3.3.
- 1169643 EFFICACY OF CHEMICAL TREATMENTS FOR CONTROL OF POTATO EARLY BLIGHT AND GRAY MOLD:, PROJECT-1993, DACO: 10.2.3.3
- 1445887 2007, BRAVO Zn Agricultural Fungicide: Efficacy Summary - Early Blight Control in Potatoes, DACO: 10.1,10.2.1,10.2.2,10.2.3.1,10.3.1,10.3.2
- 1445892 1993, Late Blight and Early Blight Control in Potato, US-PO-93-01, DACO: 10.2.3.3
- 1445893 1995, Late Blight and Early Blight Control in Potato, US-PO-95-01, DACO: 10.2.3.3

- 1445894 Pavlista, A., 2001, Evaluation of Fungicides for Early Blight Control in Potato, 2001, US-PO-01-01, DACO: 10.2.3.3
- 1445895 Stump, W. and Franc, G., 2002, The effects of foliar fungicide programs on foliar and tuber diseases in potato, 2002, US-PO-02-01, DACO: 10.2.3.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.